

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 février à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de la Chapelle aux Filtzméens régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2122-8 et L 2122-9 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

M. MAINGUY Julien,
M. MORIN Johann,
M. RIVIERE Arnaud,
M. ROBIN Patrick,
M. VIART Benoit,
Mme BENOIT WARTEL Béatrice.
M. LAIGLE Sylvain
M. AGENAIS Éric
M. THEBAULT Guillaume
M. LAUTRAIT John
Mme FICQUET TRAMONI Annonciade
M. LE YANNOU François
M. MALLET Jérémy

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
M. AUVRET Miguel

Pouvoirs :
M. AUVRET Miguel donne pouvoir à M. RIVIERE Arnaud

Secrétaire de séance Sylvain LAIGLE

Ouverture de séance à 20h05

Ajout d'un point n° 8 Commission Communale des Impôts Directs. L'ancien point 8 rendre compte passe point 9.

01.02.2022 - Compte Rendu du CM du 24/01/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Valide le Compte Rendu

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

02.02.2022 - Skate Parc

Présentation du projet par Julien MAINGUY. 3 sociétés sont en cours de consultation : SDU (56),

SYNCHRONICITY (56) et CANNA SPORT. Auquel il faudra ajouter la préparation du terrain (terrassment et bitume).

En parallèle des demandes de subventions auprès de la DETR et d'autres organismes vont être envoyées pour financer ce projet.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le projet.

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

03.02.2022 - Aire de jeux

Présentation du projet sur le site des étangs. Une plateforme comprenant des toboggans âges 3/12 ans.

Réception de deux devis, un de la société SYNCHRONICITY de 11961 € HT pour les jeux, auquel il faut ajouter le terrassment à 3675€ HT.

En parallèle des demandes de subventions auprès de la DETR et d'autres organismes vont être envoyées pour financer ce projet.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le projet

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

04.02.2022 - Travaux cuisine

Présentation du projet :

- Rénovation des ustensiles de la cuisine (chambre froide, four, piano de cuisson, plaques de cuisson),
- Création de double portes cuisine/salle des fêtes,
- Déplacement du mobilier,
- Création de porte accès extérieur.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le projet

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

05.02.2022 : Voyage scolaire

Un voyage scolaire est organisé du 25 au 29 avril 2022 pour 20 élèves de CM1-CM2. Une demande d'aide au financement a été faite, soit un montant de 3302 €.

Il est proposé au conseil municipal de valider l'aide au voyage scolaire.

VOTE
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

06.02.2022 - Recrutement d'un deuxième secrétaire de mairie

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le recrutement d'un deuxième secrétaire de Mairie.

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

07.01.2022 - Création d'un site internet

Présentation du projet de site internet pour la commune. Deux sociétés ont répondu à ce développement :

Le Jardin Graphique : 3400 €

HENAUT Quentin : 3000 €

Il est proposé au Conseil Municipal de choisir la société HENAUT Quentin.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

APPROUVER de retenir l'entreprise HENAUT Quentin

AUTORISER Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités administratives et à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

VOTE 14
Pour 13
Contre 0
Abstention 1

08.02.2022 - Commission Communale des Impôts Directs

Habitants	MALLARD Anne BOUIN Yannick BRIAND Christine GAUTIER François JEGOU Paul BRIOT Alain	LAVRILLOUX Stéphane LAVRILLOUX Michel LEBRETON Elodie MERIL Nadia MESNAGE Annette ROUAULT Claude
Conseillers municipaux	ROBIN Patrick VIART Benoît BENOIT WARTEL Béatrice LAIGLE Sylvain RIVIERE Arnaud FICQUET Annonciade	MORIN Johann MALLET Jérémy AUVRET Miguel LAUTRAIT John AGENAIS ERIC LE YANNOU François

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la proposition de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs

AUTORISER Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités administratives et à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

VOTE 14
Pour 14
Contre 0
Abstention 0

09.02.2022 - Rendre Compte

- Renouvellement de l'adhésion à l'association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine (125€)
- Devis élagage et abattage d'arbres (2574€).

Informations diverses :

Démission d'un conseiller municipal : M Bruno PEREZ

Fin de la séance à 22h15.

Benoît VIART, Maire